

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
en vertu de l'article 45 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

L'audience aura lieu le mercredi 20 novembre 2019, à compter de 13 h,
à la salle du Conseil (The Chamber), rez-de-chaussée, Place-Ben-Franklin,
101, promenade Centrepointe

Dossier n° : D08-02-19/A-00302
Propriétaire(s) : 2495048 Ontario Inc.
Emplacement : 160, avenue Bayswater
Quartier : 15 – Kitchissippi
Description officielle : partie du lot 32, plan enr. 92 ½
Zonage : R4H
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DE LA DEMANDE :

La propriétaire souhaite rénover son bâtiment de deux étages et demi qui abrite actuellement 9 logements de type chambre. Ces 9 chambres seront enlevées et remplacées par 3 logements individuels. Il est projeté de construire un nouveau rajout de deux étages et demi à l'arrière du bâtiment existant, conformément aux plans déposés auprès du Comité.

DISPENSE REQUISE :

Pour aller de l'avant, la propriétaire demande au Comité d'accorder une dérogation mineure au Règlement de zonage en vue de permettre la réduction de la largeur du lot à 7,62 mètres, alors que le règlement exige une largeur de lot minimale de 10 mètres.

LA DEMANDE indique que la propriété ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.